

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ PRÉSENTATION DES PRESTATIONS DE L'OFFICINE DE PHARMACIE

LA PHARMACIE EST L'ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ À :

- La dispensation au détail des médicaments
- La vente et la préparation des produits et objets réservés aux pharmaciens
- L'exécution des préparations magistrales ou officinales
- La vente et le conseil de produits, articles, objets et appareils dont la liste est fixée réglementairement

VOTRE OFFICINE VOUS PROPOSE ÉGALEMENT LES PRESTATIONS SPÉCIFIQUES CI-APRÈS :

- Livraison à domicile de médicaments ou à votre véhicule sur le parking
- Maintien à domicile
- Orthopédie
- Vaccination
- Entretiens pharmaceutiques (Entretien femme enceinte, entretien accompagnement opioïdes...)
- Tests de dépistage, prise de tension

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT :

- La pharmacie et tous les services proposés sont accessibles à tous.
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services, sans besoin de matériel.
- Le personnel est sensibilisé et formé à l'accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Pour éviter les transferts, vous pouvez appeler la pharmacie et nous nous déplaçons à votre véhicule pour répondre à vos besoins.